



MÉMO : 8  
DATE : 22 novembre 2018  
DE : Julie Vézina  
À : Officiels  
Objet : **Cartes d'officiel, saison 2018-2019**

---

Le présent mémo vise à vous communiquer notre nouvelle manière de fonctionner pour la présence des officiels en compétition.

Lors des saisons précédentes, des cartes d'officiel vous étaient remises par la fédération, et une validation des cartes devait être faite directement sur la piscine, par l'arbitre de compétition.

Après réflexion, nous avons décidé de cesser l'émission de ces cartes. Comme notre processus d'attribution des rôles est déjà géré par la fédération et qu'une vérification est faite à l'interne lors de l'organisation de la compétition, nous ne jugeons pas nécessaire de procéder à une 2<sup>e</sup> vérification en personne. Le personnel attiré à une compétition sera dès lors considéré comme étant un membre dûment affilié à la fédération, et ayant les compétences requises afin d'occuper le poste auquel il est assigné.

Pour toute information supplémentaire à ce sujet, svp me contacter par courriel ou téléphone :

[jvezina@synchroquebec.qc.ca](mailto:jvezina@synchroquebec.qc.ca)

514-252-3087